



# Assemblée générale

Soixante-neuvième session

Documents officiels

Distr. générale  
19 décembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

## Deuxième Commission

### Compte rendu analytique de la 19<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 22 octobre 2014, à 15 heures

*Présidente* : M<sup>me</sup> Stepowska (Vice-Présidente) . . . . . (Pologne)

## Sommaire

Point 23 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (*suite*)

- a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (*suite*)
- b) Coopération pour le développement industriel (*suite*)
- c) Participation des femmes au développement (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

14-63128X (F)



Merci de recycler 



En l'absence de M. Cardì (Italie), M<sup>me</sup> Stepowska (Pologne), Vice-Présidente, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 heures.

**Point 23 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (suite) (A/69/223)**

- a) **Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement (2008-2017) (suite) (A/69/204, A/69/392; A/C.2/69/2)**
- b) **Coopération pour le développement industriel (suite) (A/69/331, A/69/392; A/C.2/69/2)**
- c) **Participation des femmes au développement (suite) (A/69/156, A/69/392; A/C.2/69/2)**

1. **M. Elnor** (Soudan) dit que la mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté n'a pas réussi à réduire la pauvreté dans tous les pays. En fait, la pauvreté s'est aggravée dans certains pays, en particulier parmi les femmes et les enfants. Dans certains pays, la persistance de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, alliée à la montée des taux de chômage, ont fait ressortir la nécessité de renforcer la coopération internationale afin de mobiliser les ressources nécessaires pour permettre à tous les pays en développement d'atteindre leurs objectifs nationaux et de promouvoir la prospérité et l'égalité des chances. La communauté internationale doit adopter une approche coordonnée pour s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté, et des rapports plus équilibrés et plus équitables doivent être instaurés entre les pays afin de pouvoir faire face aux problèmes urgents tels que les changements climatiques. À cet égard, il est essentiel que les pays développés honorent leurs engagements envers les pays en développement pour leur permettre de créer des emplois décents pour tous leurs citoyens et d'améliorer leurs niveaux de vie. Les pays développés doivent aussi éliminer les obstacles à l'accès des pays en développement aux marchés mondiaux afin de leur permettre de participer pleinement à l'économie mondiale.

2. Dans le dessein d'accélérer la croissance et de combattre la pauvreté, le Soudan s'emploie à attirer des investissements étrangers dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services, à améliorer ses services publics, à créer des possibilités d'emploi

et à mettre en place des systèmes de protection sociale. Le Gouvernement soudanais s'efforce également de faciliter l'accès au microfinancement pour les sections les plus marginalisées et les plus pauvres de la société, y compris les personnes déplacées et, eu égard au rôle déterminant que jouent les femmes dans la promotion du développement, il applique des politiques visant à renforcer leur statut et à faciliter leur accès au marché du travail. À cet égard, le Soudan invite instamment la communauté internationale à redoubler d'efforts pour promouvoir l'autonomisation des femmes dans les pays en développement, en particulier dans les régions rurales.

3. Les taux de pauvreté sont poussés à la hausse au Soudan par un ensemble de facteurs complexes et interdépendants, parmi lesquels figurent l'abandon de l'agriculture traditionnelle, l'insuffisance des systèmes de protection sociale, la dégradation des terres, la croissance démographique, les conflits et les effets de la mondialisation. Tous ces facteurs se trouvent exacerbés par l'absence d'un solide partenariat mondial en faveur du développement et par le blocus économique imposé au Soudan, qui a sérieusement compromis le développement économique. Si les sanctions économiques qui lui sont unilatéralement imposées ne sont pas levées et si des mesures ne sont pas prises en vue de réduire le poids de sa dette extérieure, le Soudan aura d'énormes difficultés à combattre la pauvreté et à atteindre ses objectifs de développement.

4. **M. Narang** (Inde) estime que d'énormes progrès ont été accomplis sur la voie de l'élimination de la pauvreté. L'objectif du Millénaire pour le développement visant à réduire l'extrême pauvreté et la faim a été atteint plus tôt que prévu et les taux de pauvreté en Asie du Sud ont été abaissés de 30 % entre 1981 et 2010. Les progrès ont pourtant été inégaux à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre, plus de 1,2 milliard de personnes, soit l'équivalent de plus de deux fois la population de l'Europe, continuant de vivre dans la pauvreté. Aux taux actuels, plus de 970 millions de personnes seront toujours enlisées dans la pauvreté en 2015. Il est donc déconcertant de constater que certaines parties prenantes demandent que le nouveau programme d'action en faveur du développement dépasse le stade de l'élimination de la pauvreté. L'Inde estime au contraire que de nouveaux efforts s'imposent pour éliminer la pauvreté dans le monde entier en l'espace d'une seule génération. Les

besoins et les préoccupations des pauvres à travers le monde doivent être placés au centre du nouveau programme en faveur du développement, dont l'objectif primordial devrait être une croissance rapide et soutenue pour tous.

5. Les progrès spectaculaires enregistrés en Asie en matière de réduction de la pauvreté s'expliquent par une croissance soutenue et à forte intensité de main-d'œuvre dans les secteurs très productifs de l'industrie manufacturière et des services. Aussi, la perspective de la stagnation des taux de croissance et du maintien des taux de chômage à des niveaux obstinément élevés n'augurent rien de bon pour la lutte mondiale contre la pauvreté. La communauté internationale doit veiller au caractère soutenu de la reprise mondiale et prendre des mesures en vue d'accélérer le rythme de la croissance mondiale. L'accélération de la croissance et l'inclusion sont des éléments interdépendants et qui se renforcent mutuellement. Des politiques visant à promouvoir une croissance sans exclusive et à créer des emplois doivent être appliquées en parallèle avec des investissements dans le capital humain et le développement des compétences. Les investissements dans l'infrastructure et l'agriculture afin d'améliorer la productivité et dans l'inclusion financière en ouvrant aux pauvres la propriété des biens sont tout aussi importants pour le développement durable que les investissements dans l'infrastructure sociale, l'éducation, la santé et la sécurité. La communauté internationale, y compris les institutions financières internationales, doivent aider les pays en développement à faire face à ces impératifs.

6. L'Inde a pris des mesures ciblées afin de promouvoir une croissance plus rapide et sans exclusive, le développement des compétences et la transformation du secteur industriel. Par ailleurs, afin de briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la dette, et de promouvoir l'esprit d'entreprise, l'Inde a lancé une mission nationale sur l'inclusion financière en vue d'améliorer l'instruction financière, d'ouvrir un compte bancaire pour chaque ménage en Inde et veiller à ce que tous les citoyens aient accès à des services bancaires, y compris des facilités de découvert. L'Inde s'est également engagée à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, objectifs qui pourraient avoir un effet multiplicateur sur le processus de développement. Le fait est que le renforcement de la participation des femmes à la prise de décisions et à l'élaboration des politiques, l'amélioration de leur taux

d'alphabetisation et de leur accès aux ressources et aux emplois productifs, de même que les investissements dans leur santé et leur nutrition, ont pour effet de promouvoir une croissance économique soutenue et de réduire la pauvreté. Les technologies porteuses, en particulier les technologies de l'information et de la communication (TIC), devraient être mises au service de l'autonomisation des femmes.

7. **M. Emvula** (Namibie) considère que l'élimination de la pauvreté constitue le problème majeur auquel se trouve confrontée l'humanité, et que des mesures efficaces pour y faire face devront figurer dans le programme de développement pour l'après-2015. La mise au point de ce programme nécessitera l'adoption d'une approche cohérente et intégrée tenant compte des conditions, politiques et priorités particulières à chaque pays ainsi que des enseignements tirés de l'expérience, notamment au titre des efforts réalisés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il importe également que les aspects inachevés de ces objectifs continuent de faire partie intégrante de ce processus. Afin de garantir le caractère irréversible des progrès obtenus sur le terrain de l'élimination de la pauvreté, des efforts concertés s'imposent pour résoudre les problèmes mondiaux liés à l'environnement, d'autant que ce sont les pauvres qui sont les plus affectés par les sécheresses, les inondations et autres catastrophes écologiques.

8. L'élimination de la pauvreté est indissociablement liée au développement durable et doit continuer d'occuper une place centrale dans la planification et la mise en œuvre des objectifs du développement durable. Les politiques d'élimination de la pauvreté doivent répondre à des problèmes aussi bien nationaux qu'internationaux. Des mécanismes économiques et financiers de soutien équitables et porteurs et un véritable partenariat mondial en faveur du développement durable sont donc indispensables pour compléter les efforts des gouvernements nationaux. Par ailleurs, les règles mondiales applicables au commerce et aux investissements doivent prendre en compte les contraintes auxquelles se heurtent les pays en développement, dont la participation aux institutions financières internationales doit être renforcée afin qu'ils puissent y faire entendre leurs voix. La Namibie se félicite donc de l'esprit d'ouverture et de transparence dont témoignent les consultations sur le programme de

développement pour l'après-2015, qui a permis aux pays en développement de s'approprier ce processus.

9. Même si la croissance économique des pays africains se situe à environ 6 % par an, des taux de croissance d'au moins 7 % seraient nécessaires pour permettre à ces pays d'atteindre les OMD. La création d'emplois également demeure faible en Afrique et les dépenses d'énergie absorbent une part significative des ressources financières. L'instabilité financière observée récemment a clairement montré le besoin urgent d'une réforme du système financier pour remédier aux déséquilibres mondiaux et accorder aux pays en développement une plus large place dans la gouvernance économique mondiale. Des efforts s'imposent afin de promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, car la promotion de la femme pourrait aussi favoriser le développement socioéconomique.

10. **M. Charles** (Trinité-et-Tobago) déclare que son pays, comme beaucoup de pays en développement, a des difficultés à formuler des politiques et des programmes sur la pauvreté, l'inégalité, l'exclusion sociale et d'autres questions essentielles. Ces questions devraient être abordées par le biais d'une approche concertée qui associerait les gouvernements, le secteur privé et la société civile. Il importe également d'associer les femmes aux efforts de développement et de promouvoir la coopération au service du développement industriel, qui pourrait apporter un soutien aux initiatives nationales d'élimination de la pauvreté. Par ailleurs, l'élaboration et la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 exigeront que l'on dispose d'informations statistiques complètes, précises et à jour; les pays en développement doivent donc avoir des possibilités de renforcement des capacités et d'assistance technique afin de pouvoir consolider leurs systèmes de collecte et de gestion des données.

11. Par le biais de son programme national de développement social et d'autres initiatives, Trinité-et-Tobago fournit des services sociaux aux groupes de personnes pauvres et vulnérables, dont les personnes âgées, les enfants, les personnes handicapées et les victimes de catastrophes naturelles. Par ailleurs, le programme ciblé de transfert monétaire assorti de conditions permet d'assurer la sécurité nutritionnelle et alimentaire aux foyers vulnérables tandis que des bourses de formation et de création de microentreprises offrent aux personnes qui le souhaitent la possibilité

d'ouvrir de petites entreprises et d'acquérir de nouvelles compétences.

12. Trinité-et-Tobago, petit État insulaire en développement particulièrement vulnérable aux effets des changements climatiques, est l'un des pays les plus industrialisés de la sous-région des Caraïbes. Ce pays a donc une conscience aigüe de la nécessité de protéger l'environnement tout en favorisant le développement industriel et salue les efforts réalisés par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) visant à dissocier le développement industriel de la dégradation de l'environnement et à promouvoir l'utilisation et la mise au point de technologies respectueuses de l'environnement.

13. Afin de soutenir la croissance économique et de poursuivre ses efforts d'élimination de la pauvreté, Trinité-et-Tobago s'efforce de diversifier son économie, notamment en fournissant une formation et un soutien financier aux chefs d'entreprise pour les aider à mettre en place des petites entreprises et des microentreprises qui fonctionnent avec succès. Trinité-et-Tobago s'emploie également à promouvoir l'autonomisation des femmes, à combler le fossé numérique entre les sexes et à encourager l'émergence d'une société de la connaissance dans laquelle les femmes participeraient pleinement. Afin d'encourager les filles et les jeunes femmes à envisager de faire carrière dans le secteur en expansion des technologies de l'information et de la communication, Trinité-et-Tobago organise chaque année un forum sur la place des femmes et des jeunes filles dans les technologies de l'information et de la communication pour marquer la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC de l'Union internationale des télécommunications.

14. **M<sup>me</sup> al-Fadalah** (Qatar) déclare qu'afin d'éliminer la pauvreté, la communauté internationale doit s'intéresser aux trois dimensions du développement durable. Au cours de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, la priorité devrait être accordée, aussi bien dans les politiques nationales que dans la coopération internationale, à l'offre d'un travail décent à tous les citoyens, et notamment aux jeunes. Dans le cadre de cette deuxième Décennie, la promotion d'un développement général et durable est au cœur du programme de développement pour l'après-2015. Pour la mise en œuvre de ce programme, les États devront faire fond sur les enseignements qu'ils ont tirés de la

réalisation des OMD et des efforts qu'ils ont déployés pour atténuer les répercussions de la crise économique et financière internationale. Ils doivent également combattre l'inégalité, l'insécurité alimentaire et la dégradation de l'environnement, et accorder une attention prioritaire à l'amélioration de la productivité agricole et des conditions de vie dans les zones rurales.

15. Le Qatar a la ferme conviction que les femmes peuvent jouer un rôle déterminant dans la promotion du développement. Ce pays n'épargne aucun effort pour encourager l'autonomisation des femmes, et pour protéger et renforcer leurs droits, et il est déterminé à collaborer avec toutes les parties prenantes concernées pour lutter contre toutes les formes de discrimination sexiste. À cette fin, le Qatar a accueilli en 2012 la troisième réunion ministérielle du Mouvement des pays non alignés sur la promotion de la femme. Le Qatar a toutefois souligné que l'autonomisation des femmes ne pourrait se faire que si les États adoptent des politiques appropriées pour renforcer la famille : les femmes et les familles peuvent promouvoir le développement social, économique et culturel, et peuvent ainsi jouer un rôle déterminant dans l'élimination de la pauvreté, le renforcement de l'intégration sociale et la création de possibilités de travail honorable. En harmonie avec ses valeurs religieuses, morales et culturelles, et dans le cadre de ses ambitions à l'horizon 2030, le Qatar s'efforce de faire en sorte que les femmes puissent apporter leur pleine contribution au développement du pays et participer pleinement à la vie de la société, notamment sur les lieux de travail et dans la politique. Le Qatar a atteint en 2008 l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à l'éducation primaire pour tous et le taux d'inscription des filles dans l'enseignement supérieur au Qatar est l'un des plus élevés de la région. Le Qatar a également sensiblement progressé s'agissant de la santé des femmes et de la lutte contre le mariage précoce. En 2013, il a atteint le 36<sup>ème</sup> rang, et le premier rang dans le monde arabe, sur la liste de l'Indice de développement humain, alors que la qualité de l'éducation arrivait à la dixième place mondiale selon le Rapport sur la compétitivité mondiale 2013-2014 publié par le Forum économique mondial.

16. **M. Henry Alfredo Suárez Moreno** (République bolivarienne du Venezuela) dit que la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a été inégale dans les différentes régions du monde et que la communauté internationale doit donc

redoubler d'efforts en vue d'éliminer la pauvreté et la faim. Selon le Rapport sur le développement humain de 2014 publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 15 % de la population mondiale reste vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle et 80 % est démunie d'une protection sociale complète. Environ la moitié de la main-d'œuvre dans le monde n'a accès qu'à des emplois informels ou précaires, ce qui est en contradiction avec les objectifs de l'Organisation internationale du Travail (OIT) en matière de conditions de travail saines et décentes. La pauvreté est un problème complexe, dont la solution nécessite une approche multidimensionnelle. Elle ne doit pas être définie uniquement en fonction des niveaux de revenu; les stratégies de lutte contre la pauvreté qui se sont révélées probantes dans de nombreux pays en développement, notamment en République bolivarienne du Venezuela, ont montré les limites d'une approche strictement économique. Au Venezuela, des centaines de milliers de personnes bénéficient de soins gratuits, de distributions de vivres bon marché ou gratuites, de prêts à des taux d'intérêts inférieurs à ceux du marché et d'autres avantages encore, ce qui vient s'ajouter à un salaire journalier minimum. Ces indicateurs de l'élimination de la pauvreté, qui ont été si utiles pour le Gouvernement vénézuélien, pourraient être repris à l'échelle mondiale.

17. L'éducation est essentielle pour arracher les êtres humains à la pauvreté, car elle élargit les possibilités d'emploi productif et décent, notamment pour les jeunes. L'accès universel à une protection sociale de base pour les groupes vulnérables de la population, tels que les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées est tout aussi important à cette fin. Des politiques ont également été mises en place afin d'améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire dans les collectivités rurales pauvres, de promouvoir les petites et moyennes entreprises et de consentir des prêts aux petites exploitations agricoles et aux petites entreprises.

18. **M. Salih** (Iraq) dit que la délégation de son pays se félicite des efforts réalisés par l'ONUDI pour accélérer le développement industriel dans les pays en développement. Les pays développés doivent s'engager fermement à aider les pays en développement à construire des secteurs industriels solides et viables. Des partenariats avec des entreprises industrielles mondiales pourraient aussi aider les pays en

développement à promouvoir un développement industriel inclusif, et la coopération Sud-Sud, qui devrait s'ajouter à la coopération Nord-Sud, pourrait également soutenir les efforts dans ce sens.

19. L'Iraq s'emploie à améliorer sa productivité et sa compétitivité industrielles, notamment en apportant un soutien financier, technique et logistique à quelques industries essentielles, et il a la conviction profonde que le secteur privé pourrait jouer un rôle déterminant dans la promotion de la croissance. Le Gouvernement iraquien a augmenté le nombre des permis accordés à des entrepreneurs désireux de créer des petites et moyennes entreprises et leur consent des prêts à des conditions de faveur pour les aider à démarrer. La croissance industrielle s'est accélérée en Iraq au cours des dernières années, créant d'importantes possibilités d'emploi pour la population. L'Iraq s'efforce maintenant d'accroître la rentabilité des entreprises publiques, de restructurer les sociétés pour en améliorer la compétitivité, de renforcer son secteur bancaire afin qu'il réponde mieux aux besoins de l'industrie, et de créer des conditions plus propices aux affaires afin d'attirer de nouveaux investissements directs à la fois intérieurs et étrangers.

20. **M. Shava** (Zimbabwe) constate que l'élimination de la pauvreté demeure le plus grand défi auquel se trouve confrontée l'humanité. Environ la moitié de la population mondiale n'a pas un accès suffisant à des vivres, des soins de santé, à l'électricité, à l'eau potable, à des services d'assainissement, à un logement et autres produits de première nécessité. L'élimination de la pauvreté et le développement durable devront donc continuer d'être les principaux objectifs au cœur du programme de développement pour l'après-2015. Il est également de la plus haute importance que les médias à travers le monde se fassent l'écho des problèmes liés à la pauvreté, en particulier ceux qui affectent le monde en développement : la pauvreté et son élimination doivent être considérées comme susceptibles d'intéresser le public.

21. Pour lutter contre la pauvreté, le Zimbabwe a adopté des politiques et des programmes visant à rendre ses citoyens financièrement autonomes, notamment un programme historique de réforme agraire qui a permis de distribuer des terres à quelque 300 000 ménages. Ce programme a en particulier permis à quelque 100 000 personnes d'entreprendre la culture du tabac. La production de tabac a ainsi été portée à plus de 200 millions de kilogrammes, ce qui a

contribué à accroître les revenus des exploitants agricoles et a permis à des milliers de personnes d'échapper à la pauvreté. Ce programme a contribué à soutenir la croissance économique et le développement, à élargir la classe moyenne, à réduire les inégalités économiques, à favoriser la prospérité, à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à relever les niveaux de vie et à intégrer un beaucoup plus grand nombre de personnes dans le secteur structuré de l'économie.

22. L'agriculture est un pilier essentiel de l'économie zimbabwéenne qui, lorsque la saison agricole est bonne, représente environ 30 % du PIB du pays. L'agriculture produit également plus de 40 % des recettes d'exportation du pays, 60 % des matières premières dont ont besoin ses industries agroalimentaires et 43 % des emplois à l'échelon national, et le Gouvernement s'efforce d'accroître encore la production et les rendements agricoles par le biais de programmes de mécanisation et de développement de l'irrigation.

23. Le Zimbabwe invite à conclure sans tarder le Cycle de négociations de Doha, estimant qu'un système commercial libre, transparent, réglementé et ouvert contribuerait à atténuer la pauvreté dans le monde, à améliorer les niveaux de vie et à accélérer la croissance économique et le développement dans les pays en voie de développement. L'intégration des pays en développement dans le système d'échanges mondiaux multilatéraux devrait donc constituer l'une des principales priorités dans le programme de développement pour l'après-2015. Par ailleurs, une transformation économique est indispensable pour parvenir à une croissance soutenue pour tous et à la création d'emplois dans les pays en développement; c'est la raison pour laquelle la Communauté de développement de l'Afrique australe a privilégié l'industrialisation, le développement des infrastructures, la valorisation et la valeur ajoutée parmi les priorités du développement à l'échelle régionale, et les partenaires de développement ont été instamment invités à investir au Zimbabwe pour lui permettre de passer sans encombre de la catégorie de pays exportateur de matières premières à celle de producteur de produits à plus forte valeur ajoutée. Le Zimbabwe demande également la levée immédiate et inconditionnelle des sanctions que lui ont imposées l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique, en soulignant que ces sanctions compromettent

sérieusement les efforts qu'il déploie en vue d'atténuer la pauvreté.

24. **M<sup>me</sup> El Midaoui** (Maroc) dit que le débat sur l'élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement illustre le fait que le monde doit unir ses forces pour permettre à tous les pays de bénéficier des possibilités de développement et de mettre à profit les fruits de la mondialisation. Le Maroc a lancé une initiative nationale en matière de développement humain qui vise notamment à lutter contre la pauvreté dans les zones rurales et contre l'exclusion dans les zones urbaines, à promouvoir la sécurité de l'emploi et à améliorer le niveau de vie dans les provinces et les collectivités dépourvues d'accès à la mer et celles situées dans les montagnes. Un observatoire national du développement humain a été institué pour évaluer l'incidence des politiques publiques sur les indicateurs du développement humain. Cette initiative répond aux principes de bonne gouvernance car elle réunit des représentants de l'administration publique, du parlement et de la société civile.

25. Parmi les autres initiatives prises pour lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité figurent un programme de transfert de fonds directement aux familles dans le besoin à condition qu'elles continuent d'envoyer leurs enfants à l'école et un régime d'assistance médicale pour les pauvres qui ne sont pas couverts par l'assurance médicale obligatoire. Plus de 4,5 millions de personnes, dont 55,3 % sont des femmes et 46,9 % ont entre 30 et 49 ans, ont bénéficié de prêts auprès d'établissements de microfinancement, ce qui a permis d'accroître la création d'emplois et de réduire la pauvreté.

26. **M. Manongi** (République-Unie de Tanzanie) constate que la lutte contre la pauvreté est loin d'être gagnée : 1 milliard de personnes sont toujours enlisées dans la pauvreté à travers le monde et nombreuses sont celles qui, après avoir connu une amélioration de leur niveau de vie au cours des dernières années, se voient menacées d'y retomber. L'élimination de la pauvreté doit rester l'un des objectifs phares de la communauté internationale et doit constituer l'un des objectifs clefs du programme de développement pour l'après-2015. Ce nouveau programme doit s'attaquer aux aspects non résolus des OMD, mettre à profit les enseignements tirés de leur mise en œuvre et répondre à de nouveaux problèmes et à des problèmes émergents d'une manière durable et intégrée.

27. Les objectifs de développement durable qui ont été proposés reconnaissent que de faibles revenus ne constituent qu'un aspect de la pauvreté. Parallèlement à leurs efforts visant à accroître les revenus, les États doivent s'attaquer aux privations en matière de santé, d'éducation, de sécurité alimentaire, de nutrition, d'emploi, d'autonomisation des femmes et de sécurité personnelle. Par ailleurs, la communauté internationale doit contribuer à créer des sources de revenus honorables pour les pauvres, combattre les inégalités chroniques et la marginalisation à l'intérieur des pays et entre les pays, garantir l'accès universel à l'eau et aux nouvelles sources d'énergie, promouvoir le développement, le transfert et la diffusion de technologies propres et respectueuses de l'environnement, et garantir un accès équitable et sûr, à la fois pour les hommes et pour les femmes, aux avoirs productifs, aux marchés, aux intrants agricoles et aux services, notamment financiers.

28. Il est inacceptable que les taux de mortalité maternelle et infantile demeurent scandaleusement élevés dans les pays en développement. À dire vrai, la mort d'un enfant dans un village africain éloigné est toute aussi tragique que celle d'un enfant à New York. De la même manière, il est incompréhensible que plus d'un milliard de personnes soient toujours analphabètes et soient condamnées à la défécation à l'air libre. Des mesures immédiates de la part des États, agissant séparément et conjointement, s'imposent donc afin de faciliter l'accès des pauvres aux soins, à l'éducation et autres services essentiels. Les engagements pris à l'égard des pays en développement doivent être respectés et des mesures doivent être prises sans tarder afin d'éliminer les obstacles qui contrecarrent les efforts réalisés par les pays en développement pour améliorer les conditions de vie de leurs citoyens.

29. Les États doivent accorder une attention particulière au fait que les trois quarts des personnes enlisées dans une extrême pauvreté vivent dans des zones rurales. La pauvreté rurale encourage les migrations vers les zones urbaines, en particulier en Afrique sub-saharienne, ce qui accélère l'expansion des taudis, où les habitants n'ont pas accès à de nombreux services essentiels, notamment à l'eau potable et à l'assainissement. S'il est généralement admis que la bataille du développement durable sera gagnée ou perdue dans les villes, l'urbanisation n'est pas une panacée face aux problèmes que connaissent

les pays en développement. La Tanzanie comme d'autres pays en développement investit également dans les zones rurales afin d'accélérer le développement rural. C'est ainsi que pour freiner la production de charbon de bois dans les zones rurales, qui s'accompagne de lourdes répercussions environnementales et sociales, le Gouvernement tanzanien collabore avec les collectivités locales, la société civile et des partenaires locaux et internationaux à la recherche d'autres moyens de subsistance durables pour les producteurs de charbon de bois et à la promotion de l'utilisation d'autres combustibles dans les villes et les centres urbains.

30. **M<sup>me</sup> Luna Camacho** (Mexique) invite à repenser la manière d'aborder la question de la pauvreté. La croissance économique est importante pour faire reculer la pauvreté, mais elle doit aussi être soutenue, équitable et inclusive; les inégalités contrecarrent les effets de la croissance sur la réduction de la pauvreté. Dans le cadre du Groupe de travail ouvert sur les objectifs du développement durable, le Mexique a défendu une vision multidimensionnelle de la pauvreté qui irait au-delà d'une évaluation du revenu par habitant. Les nouveaux objectifs et le programme de développement pour l'après-2015 doivent être fondés sur l'égalité de l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'emploi et à la protection sociale ainsi que sur l'exercice des droits individuels et collectifs. La délégation mexicaine est favorable à une ventilation des données sur le suivi des objectifs du développement durable afin de réduire les inégalités économiques, sociales et environnementales et de garantir que le programme serve les intérêts de tous. Au nombre des mesures nécessaires figurent notamment des programmes de protection des revenus et un accès élargi aux services en matière de santé, d'éducation et de nutrition par le biais de programmes tels que la campagne contre la faim. Le programme de développement pour l'après-2015 devrait promouvoir une croissance inclusive et soutenue et une productivité accrue. Par ailleurs, une plus large protection sociale renforcerait la résilience. Il conviendrait également d'encourager le transfert des emplois du secteur informel au secteur structuré.

31. **M. Golitsyn** (Ukraine) salue toutes les initiatives nationales prises par des États Membres dans le cadre du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour mettre en œuvre la deuxième Décennie afin de garantir à tous le plein emploi et un travail décent.

Tout programme international visant à éliminer la pauvreté ne pourra être efficace que grâce à un renforcement des efforts, des politiques et des stratégies à l'échelon national. Après avoir placé l'élimination de la pauvreté au centre même de son programme politique et en dépit du conflit dans deux de ses provinces orientales, l'Ukraine a entrepris un programme national d'élimination de la pauvreté qui a permis de diviser par cinq le taux de pauvreté absolue. Des politiques sociales en cours d'élaboration visent à optimiser l'emploi potentiel et à éliminer l'exclusion sociale afin d'abaisser le taux de pauvreté relative, qui se situe à 24,3 %. Le pays apprécie grandement le soutien des partenaires nationaux et internationaux associés à ce processus. Le PNUD a apporté sa contribution à un projet ukrainien sur la réforme du secteur social et une autre initiative visait à atteindre les OMD grâce au renforcement du suivi, de la planification et de l'intégration dans les stratégies sectorielles.

32. Avec l'aspiration de faire d'un travail décent un objectif atteignable pour les jeunes, l'Ukraine a mis au point une initiative destinée à renforcer les capacités d'épanouissement de la jeunesse afin que 6,25 millions de jeunes Ukrainiens âgés de 15 à 24 ans soient bien préparés à accéder au marché du travail. Convaincue de l'importance primordiale de la promotion de la femme, l'Ukraine a beaucoup progressé dans l'application des normes européennes en matière d'égalité sur le lieu de travail, de développement des aptitudes des femmes à diriger et de promotion d'une culture d'égalité entre les sexes. Des mesures ont été prises afin que les besoins des hommes et des femmes occupent la même place dans le budget national.

33. Une approche axée sur les individus est essentielle pour assurer la réussite de toute tentative d'élimination de la pauvreté. Il est impératif de veiller à ce que les règles du jeu soient les mêmes pour tous si l'on veut autonomiser les personnes vivant dans la pauvreté par le biais de l'éducation et de la formation et lutter contre les inégalités et l'exclusion.

34. **M<sup>me</sup> Adhikari** (Népal) dit que la pauvreté a un caractère multidimensionnel et que des milliards de personnes vivent au seuil de la pauvreté sous la menace de catastrophes, de chocs et de dangers liés au climat. Il importe d'accélérer la réalisation des OMD et d'inscrire l'élimination de la pauvreté au cœur du programme de développement pour l'après-2015 en mettant à profit les enseignements tirés de la mise en

œuvre des OMD et de la crise économique et financière mondiale.

35. Bien que le Népal, pays sans littoral, ait progressé dans la lutte contre l'extrême pauvreté, près de 7 millions de ses habitants entrent encore dans cette catégorie, et les inégalités entre les riches et les pauvres continuent à se creuser, en milieu urbain comme en milieu rural. L'industrialisation, et l'usage qu'elle fait de la science et de l'innovation, pourrait permettre d'éliminer la pauvreté et d'instaurer une croissance économique soutenue et inclusive. Les pays les moins avancés, dont le Népal, ont donc besoin de technologies modernes pour donner une impulsion au développement socioéconomique. Or, des inégalités socioéconomiques croissantes en matière par exemple de chômage et de lois discriminatoires font obstacle à la promotion des femmes, en particulier dans les pays les moins avancés et, cela étant, annulent la contribution que l'égalité entre les sexes pourrait apporter à une croissance économique soutenue et à l'élimination de la pauvreté. Le Népal est donc déterminé à garantir l'égalité des droits et des chances pour les femmes.

36. Les politiques suivies par le Népal sont durables et inclusives, elles facilitent une croissance et un emploi équitables et visent à renforcer les capacités dans tous les secteurs de l'économie et la résilience face aux chocs tels que les changements climatiques. Un soutien financier et technologique plus prévisible, renforcé et soutenu de la part de ses partenaires serait toutefois nécessaire. Le Népal est reconnaissant aux cinq pays donateurs qui ont atteint l'objectif fixé pour l'aide publique au développement (APD) et invite les autres membres de la communauté internationale à honorer leurs engagements sans plus tarder. Le Népal apprécie l'aide fournie sous forme d'allègement de la dette, d'accès aux marchés, de renforcement des capacités et d'appui technologique. En fin de compte, l'élimination de la pauvreté doit être un effort multipartite concerté tenant compte des problèmes que connaissent les sociétés les plus faibles et les plus vulnérables dans le monde, comme le sont les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral.

37. **M. Fondukov** (Fédération de Russie) se félicite des résultats positifs obtenus par la communauté internationale dans la lutte contre la pauvreté, mais rappelle la nécessité de poursuivre les efforts afin d'équilibrer les progrès enregistrés à cet égard entre les

différents États et les différentes régions. L'élimination de la pauvreté ainsi qu'une croissance économique durable, inclusive et équitable devront occuper la place qui leur revient dans le prochain programme de développement.

38. La Fédération de Russie a entrepris d'intensifier la lutte qu'elle mène contre la pauvreté et, en collaboration avec des organisations internationales, elle a mis en œuvre des programmes portant notamment sur l'agriculture et la gestion de l'eau, et également sur les petites et moyennes entreprises (PME), afin de créer des conditions propices au développement dans un certain nombre d'États.

39. Se référant à la Déclaration de Lima de l'ONUDI intitulée « Vers un développement industriel inclusif et durable », l'orateur rappelle que le développement industriel est un facteur décisif dans l'élimination de la pauvreté et que l'ONUDI fournira aux États l'appui nécessaire, par exemple sous forme de transfert de connaissances et de conseils en matière de politique industrielle, pour leur permettre d'instaurer un développement industriel durable. Pour sa part, la Fédération de Russie collabore avec l'ONUDI à l'exécution d'un certain nombre de grands projets de développement industriel d'un montant total de 5 millions de dollars, et elle invite toutes les parties concernées à élargir leur coopération avec l'ONUDI, qui offre un forum d'échange d'informations, de données sur l'évolution des stratégies de développement industriel et de pratiques optimales.

40. **M. Chinyonga** (Zambie) rappelle que, selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le nombre de personnes dans les pays en développement considérées comme souffrant de faim chronique a atteint 791 millions entre 2012 et 2014. L'élimination de l'extrême pauvreté est donc une tâche qui appelle une action mondiale et des mesures d'ordre pratique portant sur des questions environnementales, économiques et sociales pour que les pays en développement puissent atteindre les objectifs et les cibles qui ont été fixés en matière de pauvreté. Le principe de viabilité est présent dans les politiques de la Zambie sur l'investissement dans des secteurs qui favorisent l'emploi, l'accroissement de la productivité, l'amélioration d'une croissance économique qui profite à tous et le développement des zones rurales.

41. Diverses mesures ont été prises afin d'éliminer la faim et l'extrême pauvreté dans le pays au moyen d'améliorations au système de protection sociale. Un projet de transfert de fonds vient en aide à 145 000 personnes, dont 80 % sont des femmes, et sera poursuivi en 2015. D'autres formes d'aide sont fournies par le biais de divers programmes portant notamment sur la sécurité alimentaire, des subventions à des fins médicales et des bourses d'études.

42. Les femmes ont un important rôle à jouer dans la lutte contre la pauvreté et, pour cette raison, les établissements financiers du pays aident les femmes qui dirigent des entreprises en leur donnant accès à des moyens de financement abordables. Par ailleurs, un ensemble d'initiatives d'autonomisation économique et de fonds disposent de ressources pour aider pas seulement les femmes, mais aussi les jeunes.

43. La Zambie cherche à donner une impulsion à l'industrie rurale et à transformer son économie en s'intéressant plus particulièrement aux micro-, petites et moyennes entreprises. Une stratégie d'industrialisation et de création d'emplois vise à créer 1 million d'emplois formels au cours des cinq prochaines années dans l'agriculture, la construction, l'industrie manufacturière et le tourisme. Ces secteurs favoriseront la valeur ajoutée, l'industrialisation et le développement du capital humain.

44. **M<sup>me</sup> Myat** (Myanmar) dit que les résultats obtenus dans la lutte contre la pauvreté demeurent inégaux et que le nombre de pauvres est en augmentation dans certaines parties du monde. Pour continuer d'aller de l'avant, les efforts doivent être intensifiés et l'élimination de l'extrême pauvreté doit demeurer l'un des principes fondamentaux du programme de développement pour l'après-2015. Le Myanmar a pris des mesures afin de se sortir de la catégorie des pays les moins avancés, mais il invite les partenaires de développement à honorer leurs engagements en matière d'aide publique au développement pour permettre aux pays les moins avancés de mettre en œuvre le Programme d'action d'Istanbul avec efficacité et rapidité.

45. Le Myanmar cherche à créer une économie dynamique et socialement inclusive et à ramener le taux de pauvreté à 16 % en 2015. Étant donné toutefois que la majorité de la population vit dans des zones rurales, l'atteinte de ces objectifs est tributaire du développement rural. Un certain nombre de tâches

essentielles ont été définies à cette fin, notamment le développement de la productivité agricole, de l'élevage et de la pêche ainsi que des petites entreprises rurales, la socioéconomie et l'énergie dans les régions rurales, les institutions de microfinancement, les questions dont s'occupent les coopératives et la conservation de l'environnement. La transformation de l'agriculture en secteur agroalimentaire revêt une importance particulière du fait que la population rurale tire ses moyens de subsistance de ce secteur. L'investissement dans des infrastructures agricoles est encouragé et la distribution de terres agricoles à des paysans sans terre se poursuit car cela constitue un moyen efficace d'atténuer la pauvreté.

46. Les politiques économiques doivent être cohérentes avec les autres politiques si l'on veut répondre aux réalités sociales et environnementales, et les États multiethniques tels que le Myanmar doivent réduire les inégalités de développement afin de favoriser l'unité nationale. Un développement équitable engendrera une croissance équilibrée et équitable et offrira des possibilités économiques et sociales à l'ensemble de la population du Myanmar.

47. L'emploi étant l'un des principaux moteurs de l'élimination de la pauvreté, l'Organisation des Nations Unies doit renforcer la cohérence des politiques menées à l'échelle du système en matière de pauvreté et d'emploi dans le cadre de la deuxième Décennie pour l'élimination de la pauvreté. La délégation du Myanmar souhaite réaffirmer la position de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) selon laquelle les institutions régionales peuvent contribuer à intensifier les efforts destinés à arracher les populations à la pauvreté. Le Myanmar reste disposé à collaborer avec la communauté internationale dans le but d'éliminer la pauvreté et d'atteindre les objectifs de développement.

48. **M. Simati** (Tuvalu) dit que l'élimination de la pauvreté et le développement durable constituent des objectifs moraux et des responsabilités partagées. Les OMD ont favorisé la viabilité et l'efficacité, inspirant tous les individus à assumer une plus large part de responsabilité dans leur comportement et à prendre mieux conscience de l'environnement. Les résultats concluants obtenus à cet égard doivent être reproduits et complétés par de nouveaux cadres permettant de prendre en compte des contextes particuliers et des circonstances en évolution.

49. Les écarts économiques entre pays riches et pays pauvres et les inégalités à l'intérieur des États doivent être combattus de manière à rendre la richesse et les revenus mondiaux plus également répartis et à promouvoir l'équité et la coopération par le biais du développement humain, de l'autonomisation et de l'investissement dans le commerce. Les stratégies visant à répondre aux besoins spécifiques des États concernant la pauvreté doivent être contextualisées; ainsi, les mesures prises par l'ONU à l'égard des petits États insulaires en développement doivent être conçues pour répondre de manière constructive à leurs problèmes particuliers.

50. Les partenariats au service du développement durable et de la réduction de la pauvreté doivent faire fond sur les engagements aussi bien des donateurs que des bénéficiaires, mais ils doivent aussi être souples et de nature à faciliter le dialogue. La voix et les opinions des pauvres, des collectivités locales, de la société civile, des femmes et des jeunes doivent être prises en considération.

51. Du fait que la science, la recherche et le développement font partie des principaux moteurs de l'élimination de la pauvreté et du développement durable, le lien entre les organismes publics, les institutions de recherche et les chefs d'entreprises devrait être renforcé. L'information devrait être accessible et d'un prix abordable, et elle pourrait être partagée grâce à un usage efficace de services numériques tels que les bibliothèques en ligne. Il existe également un lien entre la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement ou d'autres politiques de développement, comme par exemple l'amélioration des services de santé, l'alphabétisation et la création d'emplois, qui se renforcent mutuellement.

52. Le rôle amoindri de la moralité et de la déontologie dans les institutions financières mondiales doit être rétabli au moyen d'une gouvernance financière et d'un suivi rigoureux afin d'éviter que les pays et les populations les plus pauvres ne subissent une fois encore les conséquences d'une crise financière mondiale. Les chocs climatiques et la pénurie de ressources vitales provoqués par un développement non durable et des modes de production et de consommation excessifs doivent également être combattus en ayant recours à la promotion d'une croissance et d'emplois écologiques, assortis d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

53. Bien que les pauvres en général soient les plus touchés par des pratiques écologiques pernicieuses, toute la population de Tuvalu est directement menacée par la montée du niveau de la mer, qui a pour effet de compliquer le programme de développement et de faire peser une charge supplémentaire sur les ressources du pays.

54. **M. Ong Kok Wee** (Singapour) dit que les progrès qui ont été obtenus dans la lutte contre la pauvreté témoignent de ce que la communauté internationale peut accomplir lorsqu'une attention soutenue est accordée à l'élimination de la pauvreté. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire du fait que les résultats obtenus à cet égard sont inégaux et que l'on a le sentiment que les inégalités de revenus vont en s'accroissant à travers le monde malgré des taux de croissance assez conséquents. Il est de plus en plus largement accepté que la croissance doit être inclusive et bénéficier à tous les segments de la société. Il est donc encourageant de noter que le premier objectif proposé pour le développement durable soit l'élimination de la pauvreté. La réalisation de cet objectif ne demandera pas seulement des efforts soutenus et un travail acharné, mais exigera aussi que chaque État Membre adopte une approche qui corresponde à sa situation et à ses priorités.

55. La manière la plus durable d'aider les pays à faible revenu consiste à créer des emplois de qualité, ce qui à son tour dépend de la croissance économique. La création d'emplois productifs et décents devrait donc occuper une place centrale dans un cadre général de croissance soutenue, inclusive et équitable. Il importe également de s'intéresser à l'égalité des chances. À cet égard, le système d'éducation à Singapour vise à faire en sorte que tous les enfants acquièrent les compétences et la formation nécessaires pour réaliser leurs aspirations. L'égalité des résultats ne peut être garantie, mais l'égalité des chances doit être offerte. De la même manière, des programmes et des mesures d'incitation permettent d'aider les Singapouriens qui ont un emploi à acquérir des qualifications en vue d'accéder à des emplois mieux rémunérés.

56. Si chaque pays doit choisir sa propre voie pour accéder au développement, la coopération internationale peut venir en aide aux efforts nationaux. Singapour concentre sa contribution internationale sur les domaines dans lesquels la valeur ajoutée pourrait être la plus forte et dans lesquels il pourrait partager

son expérience du développement et ses compétences. Singapour a ainsi formé près de 7 000 agents gouvernementaux venus d'autres pays dans le cadre de plus de 300 cours organisés chaque année et a fourni une assistance technique internationale au titre de ses programmes de formation à l'intention de pays tiers.

57. **M. Gumende** (Mozambique) dit que l'adoption des OMD a contribué à renforcer au sein de la communauté internationale le consensus selon lequel le problème de la pauvreté ne pourrait être effectivement résolu que par le biais des efforts collectifs de toutes les nations du monde. Il est cependant regrettable que la pauvreté demeure une réalité dans la plupart des pays en développement, la dernière menace permanente pour la paix et la sécurité dans le monde et un obstacle au développement durable.

58. Le Mozambique privilégie l'élimination de la pauvreté dans sa conception du développement durable par le biais de politiques de promotion d'une croissance économique durable, d'une protection sociale améliorée, d'une bonne gouvernance renforcée et il fait entendre sa voix dans les organes de décision. Aussi, le Mozambique connaît depuis une dizaine d'années une croissance économique relativement forte et de faibles niveaux d'inflation, ce qui l'incite à redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de l'élimination de la pauvreté.

59. Une initiative présidentielle en faveur de la production de vivres, de la création d'emplois et du renforcement des capacités des jeunes figure parmi les efforts visant à résoudre les problèmes causés par la pauvreté. L'autonomisation a été soutenue par la décentralisation de la prise de décisions dans des domaines tels que l'affectation des ressources humaines et financières, ce qui a eu pour effet d'accroître le nombre de fonctionnaires qualifiés employés dans les administrations locales et les autorités locales à prendre plus de décisions concernant des problèmes locaux. Une augmentation de la production agricole, la multiplication du nombre des industries artisanales et un accroissement de la circulation monétaire, notamment dans les zones rurales, ont prouvé une nouvelle fois que la décentralisation et l'autonomisation constituaient une approche efficace et inclusive de l'élimination de la pauvreté.

60. Le Mozambique reconnaît que l'intégration socioéconomique des femmes est un facteur

déterminant dans l'élimination de la pauvreté, et il a donc inclus les questions d'égalité entre les sexes dans sa stratégie d'élimination de la pauvreté. Il cherche à améliorer l'accès des filles à l'éducation, offre des cours d'alphabétisation à un plus grand nombre de femmes, renforce la formation technique et professionnelle des femmes, développe les services de santé sexuelle et procréative destinés aux femmes, améliore les mesures de lutte contre le VIH/sida et combat les mariages précoces et forcés ainsi que les grossesses chez les adolescentes.

61. Grâce aux efforts qu'il mène, le Mozambique fait partie des pays qui atteindront très probablement la plupart des OMD et il est fermement décidé à coopérer avec tous les partenaires concernés pour atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international.

62. **M. Vichaidit** (Thaïlande) relève qu'il importe de maintenir l'attention pleinement concentrée sur les OMD, notamment sur ceux qui n'ont pas été atteints, au moment où se poursuivent les débats sur le programme de développement pour l'après-2015, mais quatre questions sont essentielles pour éliminer la pauvreté et continuer d'aller de l'avant. En premier lieu, l'élimination de la pauvreté doit être l'objectif primordial du programme de développement pour l'après-2015. À cet égard, l'orateur se félicite qu'il ait été proposé d'en faire l'objectif 1 du développement durable. La Thaïlande a réussi à diminuer de moitié son taux de pauvreté et vise désormais à atteindre l'objectif « OMD Plus » de ramener le taux de pauvreté à moins de 4 %. Les résultats enregistrés par la Thaïlande dans l'élimination de la pauvreté sont liés à la mise en œuvre d'une couverture de santé universelle dont ont bénéficié en particulier les personnes pauvres et vulnérables. L'élimination de dépenses de santé d'une ampleur catastrophique a rassuré et autonomisé de nombreux éléments de la population, ce qui a contribué à améliorer la santé et la productivité de l'ensemble de la population.

63. En second lieu, l'autonomisation des personnes vulnérables garantit une croissance économique soutenue, inclusive et équitable. Étant donné que dans de nombreux pays, les personnes pauvres et vulnérables vivent dans des zones rurales ou éloignées, le développement rural durable doit être renforcé. La Thaïlande privilégie une agriculture durable de diverses manières, notamment par le biais d'une utilisation durable des ressources naturelles et

l'intégration de la science, de la technologie et de l'innovation. En outre, en encourageant le plein emploi et un travail décent pour tous, notamment parmi les jeunes, les écarts de revenus pourraient être réduits dans l'ensemble de la population. Afin d'éviter toutefois que les progrès réalisés dans l'élimination de la pauvreté ne soient réduits à néant, le programme de développement pour l'après-2015 et les mesures prises pour lutter contre les changements climatiques doivent mettre l'accent sur la résilience et la réduction des risques de catastrophe.

64. En troisième lieu, il conviendra d'adopter une méthode d'élimination de la pauvreté axée sur les droits afin de garantir que les principes d'égalité et d'équité seront défendus par le biais de la bonne gouvernance, du respect du droit, de la transparence et de la responsabilisation. La promotion et la protection des droits des femmes, y compris leur participation à la vie politique, sont une priorité en Thaïlande. Plus de possibilités ont été offertes aux femmes, notamment par le biais du développement des connaissances et de l'esprit d'entreprise ainsi que de l'amélioration de la protection sociale.

65. Enfin, les efforts réalisés par les États en vue d'atteindre leurs objectifs de développement pourraient être renforcés par des partenariats mondiaux, y compris en matière de transfert de technologies et d'assistance financière pour des pays tels que les pays en développement les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Par le biais de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation et de la santé, la Thaïlande a fourni une assistance à des pays appartenant à sa région, mais aussi à des pays en Afrique et en Amérique latine.

66. **M<sup>me</sup> Anate** (Togo) dit que le Togo compte plus de femmes économiquement actives que d'hommes, bien qu'elles occupent des emplois mineurs dans divers secteurs. Les femmes n'ont pas autant que les hommes accès aux ressources ainsi qu'aux chances économiques et sociales et elles ne bénéficient pas dans les mêmes proportions de la restructuration de la société. Le Togo a donc adopté diverses mesures afin d'autonomiser les femmes, en particulier celles qui vivent dans des zones rurales.

67. Ainsi, au titre d'un projet axé sur des groupes de femmes rurales, environ 45 000 femmes ont bénéficié

d'une assistance. Du matériel, par exemple des moulins, des pompes et des pressoirs à huile leur ont été distribués et elles ont reçu une formation portant par exemple sur la gestion des coopératives, la production dans l'agriculture et l'élevage, les industries agroalimentaires, la gestion financière et la promotion des activités.

68. Des mesures ont également été prises afin de rendre les services financiers plus accessibles, notamment pour les femmes. En 2014, le Gouvernement a constitué un fonds afin de renforcer les capacités financières et opérationnelles des prestataires de services financiers et d'aider 2 millions de personnes sur cinq ans en créant des emplois et en menant d'autres activités génératrices de revenus. Un système de garanties financières a été mis en place et des possibilités de crédits ont été mises à la disposition des institutions financières afin de permettre aux consommateurs d'accéder à des produits offerts à un prix plus avantageux.

69. Ces efforts avaient pour objectif de garantir que les programmes de microfinancement privilégieraient des produits d'épargne sûrs, pratiques et accessibles aux femmes et qui les aideraient à conserver la maîtrise de leur épargne. Un autre fonds a été constitué afin de réduire la pauvreté des secteurs les plus vulnérables de la société, dont les femmes, et de les encourager à entreprendre des activités génératrices de revenus. Toutes ces mesures témoignent de l'ambition du Togo de parvenir à l'égalité entre les sexes. Le pays est très reconnaissant aux partenaires de développement qui l'aident à la réaliser.

70. **M. Annakao** (Libye) dit que la pauvreté, le principal défi auquel se heurte la communauté internationale, est un phénomène multidimensionnel. Il est essentiel que les politiques visant à lutter contre la pauvreté portent non seulement sur le relèvement des revenus, mais aussi sur la garantie des droits des pauvres, notamment leurs droits à des soins de santé, à la santé et à des services sociaux, soient pleinement maintenues. Bien que les taux de pauvreté reculent dans le monde entier, la pauvreté chronique reste une grave préoccupation, en particulier en Afrique. Par ailleurs, les inégalités à l'intérieur des pays et entre les pays s'accroissent, les pays développés ont réduit le montant de l'APD, et la négociation d'un nouvel accord commercial international destiné à réduire la pauvreté est dans l'impasse. De nouveaux efforts nationaux et internationaux s'imposent pour lutter

contre la montée du chômage, assurer un travail décent à tous et veiller à ce que tous les pays en développement parviennent à éliminer définitivement la pauvreté et à atteindre leurs objectifs de développement durable.

71. Avec l'imminence de l'échéance de 2015, les États doivent faire un dernier effort afin de progresser autant que possible vers la réalisation des OMD. L'élimination de la pauvreté doit par ailleurs être au cœur du programme de développement pour l'après-2015 et, pour la mise en œuvre de ce nouveau programme, la communauté internationale devra appliquer les enseignements tirés de la réalisation des OMD et de la gestion des répercussions de la crise économique et financière en cours. Les politiques adoptées par les États pour lutter contre la pauvreté doivent être à la hauteur des problèmes auxquels ils se heurtent, tirer parti des possibilités de développement aux niveaux national et mondial, et aussi prendre pleinement en compte les dimensions environnementales, économiques et sociales du développement durable.

72. Certains États ne font pas assez pour défendre les droits des femmes et les progrès accomplis dans la réalisation des OMD relatifs à l'égalité entre les sexes demeurent lents. Les catastrophes naturelles, les conflits armés et les crises économiques ont des effets disproportionnés sur les femmes, qui assument souvent de lourdes responsabilités au sein de la collectivité. Il est essentiel que les femmes soient pleinement habilitées à jouer un rôle efficace dans le développement. Des efforts s'imposent tout spécialement pour lutter contre l'analphabétisme des femmes et des filles dans les pays en développement. Le développement durable ne sera possible que si de nouvelles mesures sont prises en vue de promouvoir l'autonomisation des femmes, qui devra être l'un des thèmes centraux du programme de développement pour l'après-2015. La Libye a pris des mesures concrètes en vue de renforcer la condition de la femme au cours des dernières années et a adopté un certain nombre d'instruments juridiques destinés à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'égalité des chances, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux. Les femmes ont le droit de posséder et de gérer des entreprises, et les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail égal. Des femmes détiennent 32 des 200 sièges à la Chambre des représentants, et occupent six sièges à

l'Assemblée de rédaction de la constitution. Les femmes participent aussi activement à des organisations non gouvernementales et de la société civile, qui n'ont vu le jour que récemment en Libye et qui ont apporté une contribution positive à la nouvelle configuration démocratique du pays.

73. **M<sup>me</sup> Bibalou** (Gabon) rappelle qu'un milliard d'êtres humains vivent toujours dans l'extrême pauvreté, les femmes et les enfants étant particulièrement touchés. Beaucoup d'autres vivent à peine au-dessus du seuil de pauvreté. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour éliminer la pauvreté sous toutes ses formes par le biais d'une approche multidimensionnelle qui favorise la création d'emplois, en particulier pour les jeunes. Le chômage des jeunes est souvent la cause de bouleversements sociopolitiques et nourrit souvent des mouvements extrémistes. Une croissance économique soutenue et la diversification dérivée de l'industrialisation, notamment en Afrique, favoriseraient l'emploi et arracheraient des millions d'êtres humains à la pauvreté. Le Gouvernement gabonais a mis en place une stratégie destinée à stimuler l'emploi des jeunes en passant d'une économie centrée sur les ressources à une économie industrielle comportant également des services à forte valeur ajoutée. La stratégie est actuellement axée sur le renforcement du capital humain et l'amélioration de l'infrastructure du développement.

74. L'approche multidimensionnelle devrait également conduire à une réduction des inégalités. Les femmes sont de plus en plus les plus durement touchées par la pauvreté en raison des disparités entre les hommes et les femmes, qui se trouvent exacerbées par des facteurs culturels et religieux. Les femmes ont besoin de conditions favorables pour trouver un travail décent, et les politiques de protection sociale devraient tenir compte de leurs besoins spéciaux. Le programme de développement pour l'après-2015 devrait donc répondre aux besoins des groupes les plus vulnérables, y compris les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées. Le Gouvernement gabonais a tenté de réformer le système social et a adopté une nouvelle stratégie d'investissements dans les ressources humaines.

75. L'approche multidimensionnelle tient également compte de nouveaux défis tels que les changements climatiques. Il est possible de démontrer l'existence d'un lien entre l'élimination de la pauvreté et la

sauvegarde de l'environnement, ce qui signifie que des modes de production et de consommation nouveaux, plus équitables et plus durables doivent être trouvés. À cette fin, le Gabon ambitionne de réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 et organisera au début de l'année 2015 une réunion qui sera chargée d'élaborer une initiative sur le climat entre les pays du Sud. Parallèlement, l'écotourisme pourrait stimuler la création d'emplois et contribuer à protéger l'environnement, en particulier dans les zones rurales, mais devra s'accompagner de mesures de lutte contre le braconnage et le commerce illicite d'espèces protégées.

76. **M. Sekiguchi** (Japon) dit que son pays, qui vise à instaurer une société dans laquelle les femmes pourraient briller, a récemment accueilli l'Assemblée mondiale des femmes chargée de concrétiser l'autonomisation des femmes. À l'échelle mondiale, des situations odieuses persistent, dans lesquelles les femmes n'ont pas accès à des services de base tels que l'eau et l'électricité. Cela alourdit leur charge de travail de façon disproportionnée pour la simple raison qu'elles sont nées femmes. Les violations des droits fondamentaux des femmes ne devraient plus se produire au XXI<sup>e</sup> siècle, et ces droits fondamentaux devraient être garantis partout. L'ONU et la communauté internationale devraient garantir la même participation des filles et des garçons dans les écoles, des soins médicaux aux femmes enceintes, l'autonomie financière des femmes et la liberté de toute crainte de violence. Le Japon a quintuplé ses contributions à l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et attend beaucoup de l'ouverture du Bureau d'ONU-Femmes à Tokyo.

77. La promotion d'une couverture sanitaire universelle dans le monde entier de manière à ce que tous aient accès à des services de santé de base sans difficultés financières offre une autre méthode d'éliminer les disparités liées au sexe et au revenu. Il n'est jamais trop tôt, même pour les pays à faible revenu, pour aspirer à assurer des soins de santé primaires, sans attendre la croissance économique.

78. **M. Grima** (Malte) dit que les savoirs des femmes et l'action collective offrent la possibilité d'améliorer la productivité des ressources, l'efficacité et la viabilité, et que par conséquent l'égalité des chances et l'autonomisation des femmes sont des priorités pour Malte. La garantie du droit des femmes à un niveau de

vie adéquat constitue la base même de l'égalité et du développement durable et englobe notamment un travail décent, une protection sociale, des services d'assainissement et de santé. En fait, cela englobe aussi la protection et la promotion du droit universel au meilleur état de santé physique et mentale, y compris en matière d'hygiène sexuelle et de santé procréative, même si aucune référence, recommandation ou aucun engagement à cet égard ne devrait obliger quiconque à considérer l'avortement comme une forme légitime, un droit ou un service en matière de santé procréative. Des informations et des services essentiels sur l'identité de genre, les rapports, la grossesse et l'accouchement sans risques sont offerts gratuitement à quiconque à Malte.

79. Le déséquilibre des pouvoirs dans les relations entre les sexes et dans la prise de décisions empêche les femmes de participer pleinement au développement durable et à profiter de ses avantages. Malte est déterminé à accroître le nombre de femmes qui occupent des postes de responsabilité et reste favorable aux mesures destinées à promouvoir l'équilibre entre les sexes dans la société. À cette fin, le pays a opté pour l'égalité entre les sexes afin de s'attaquer aux causes interdépendantes à l'origine des inégalités entre les sexes dans tous les domaines de la vie.

80. Malte privilégie également l'autonomie financière des femmes et leur participation accrue au marché du travail. Les femmes sont très performantes dans le secteur de l'éducation à Malte, en particulier dans le secteur tertiaire, ce qui conduit à leur autonomisation. Des avantages fiscaux, des garderies subventionnées et des congés de maternité payés viennent en aide aux femmes et aux familles et offrent des avantages aux parents et aux tuteurs et favorisent l'économie.

81. En conclusion, l'orateur dit que l'après-2015 devra porter sur l'autonomisation et les droits des femmes et des filles, l'égalité entre les sexes et la prévention de la violence à l'égard des femmes.

82. **M. Zamora Rivas** (El Salvador) dit que la crise économique et financière mondiale a ralenti la croissance des échanges internationaux et entraîné un renforcement des restrictions au financement international, au détriment plus particulièrement des pays en développement. L'élimination de la pauvreté nécessite impérativement que des fonds publics soient investis dans le développement humain et que l'accès aux services sociaux et à des systèmes universels de

protection sociale soit amélioré. El Salvador a entrepris un processus de réforme lié au développement durable qui s'attaque à la pauvreté, aux inégalités et à l'injustice sociale et préconise des politiques axées sur la problématique hommes-femmes et les droits fondamentaux.

83. La proportion de ménages pauvres au El Salvador est tombée de 40,5 % en 2011 à 28,9 % en 2013, et cela en dépit de crises mondiales et de catastrophes naturelles. Une autre avancée récente a été l'adoption d'une loi sur le développement et la protection sociale, qui contenait pour la première fois un ensemble de politiques et de stratégies visant à mettre des services à la disposition des personnes les plus vulnérables. L'orateur a réitéré qu'il importe de disposer de moyens de mise en œuvre adéquats et d'un partenariat mondial en faveur du développement afin de promouvoir la création d'emplois et d'un travail décent pour tous, parallèlement à l'élimination de l'analphabétisme et des maladies. Le caractère multidimensionnel de la pauvreté devrait être inscrit dans le programme de développement pour l'après-2015. Le plein emploi et un travail décent pour tous sont des éléments essentiels de cette approche. Ainsi que le Président d'El Salvador l'a déclaré lors du débat général de l'Assemblée réunie en séance plénière, ce n'est qu'avec l'aide de la solidarité, du respect et de l'équité que la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales pourra être gagnée tout en permettant aux familles de vivre dans de meilleures conditions de santé et de sécurité.

84. **M. Lu Yuhui** (Chine) dit que la pauvreté, l'un des problèmes les plus redoutables à ce jour, est la responsabilité commune de la communauté internationale tout entière. La situation à travers le monde ne laisse guère place à l'optimisme étant donné que 1 milliard de personnes vivent toujours dans une extrême pauvreté et que plus de 100 millions d'enfants souffrent de malnutrition chronique. L'élimination de la pauvreté devrait donc être au cœur du programme de développement pour l'après-2015. Il faudra adopter des politiques sociales sans exclusive, notamment en matière de sécurité sociale et de santé, d'éducation obligatoire et d'égalité de droits et de chances pour les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. Une assistance concrète devra être apportée aux pays en développement qui, pour des raisons historiques et du fait de leurs caractéristiques de référence, se heurtent aux problèmes les plus graves. Tous les pays doivent collaborer à la mise en

place à la fois d'un ordre économique international rationnel dans lequel les pays en développement occuperaient une place sensiblement plus large et d'un système équilibré d'échanges multilatéraux, tout en s'opposant au protectionnisme dans les investissements et le commerce.

85. La coopération au service du développement industriel pourrait accroître la productivité des pays en développement et contribuer ainsi à réduire la pauvreté. La Chine est favorable à la notion de développement industriel inclusif et durable tel qu'il est proposé par l'ONUDI, et elle collaborera avec les États Membres à la recherche d'une forme d'industrialisation dans laquelle une plus grande attention serait accordée à la conservation des ressources et à la protection de l'environnement, tout en tirant parti de la puissance du capital humain et de la technologie. Le Gouvernement de la Chine renforcera son partenariat avec l'ONUDI et apportera une assistance technique à d'autres pays en développement. Malgré la lenteur de la reprise mondiale et un ralentissement de son économie nationale, la Chine a déjà atteint sept des OMD. Le Gouvernement a réussi, au cours de l'année 2013 seulement, à sortir 16,5 millions de personnes de la pauvreté, tout en mettant au point un modèle de croissance économique respectueux de l'environnement et économe en ressources. Il poursuivra l'application de sa stratégie nationale de réduction de la pauvreté et de développement des zones rurales pour la période 2011-2020.

86. **M. Momen** (Bangladesh) dit que l'Asie du Sud, l'une des deux régions les plus pauvres du monde, a réduit le nombre des pauvres et devrait réussir à atteindre le premier des OMD, quoique de manière inégale, alors qu'en Afrique sub-saharienne, la pauvreté continue d'augmenter. La communauté mondiale devra s'employer activement à la concrétisation dans cette région de l'accélération projetée de la réduction de la pauvreté. Le chômage, l'emploi informel et le chômage des jeunes, problèmes qui pourraient être combattus par l'éducation, constituent des obstacles majeurs à l'élimination de la pauvreté et à la croissance durable. Le changement climatique est un autre facteur clef : on estime que d'ici 2050, la dégradation de l'environnement grossira encore de 1,9 milliard le nombre des personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Une solide base industrielle pourrait beaucoup contribuer à l'élimination de la

pauvreté, en particulier dans les pays les moins avancés, mais l'industrialisation nécessite des transferts de technologies, une infrastructure et une main-d'œuvre efficace. Le Bangladesh espère que la banque des technologies destinée aux pays les moins avancés deviendra opérationnelle sous peu et serait prêt à en accueillir le siège ou un bureau régional.

87. Le Bangladesh attache la plus haute importance au rôle vital des femmes dans l'élimination de la pauvreté et le développement. Depuis 2009, le nombre de femmes chefs d'entreprise a quadruplé dans le pays. Les femmes occupent les postes de premier ministre, de président du parlement et de chef de l'opposition. Lors des élections locales, 14 000 femmes ont été élues et, dans l'industrie du vêtement, entre 90 et 95 % de la main-d'œuvre est féminine. Les questions d'égalité entre les sexes devraient être globalement intégrées dans le programme de développement pour l'après-2015 afin de tenter d'éliminer toutes les formes de violence et de discrimination à l'égard des femmes.

88. **M<sup>me</sup> Kone-Fofana** (Côte d'Ivoire) constate que de nombreux pays en développement n'atteindront pas la plupart des OMD. Profondément préoccupé par l'élimination de la pauvreté, le Gouvernement ivoirien s'est montré déterminé à améliorer les indicateurs sociaux et a adopté en 2012 un plan national de développement. Ce plan constitue un cadre stratégique unique et prévoit une politique nationale de l'emploi et des efforts importants pour améliorer l'éducation et les soins de santé. À compter de 2015, la scolarité sera obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 16 ans, et la scolarisation des filles a déjà augmenté. Un programme destiné à éliminer les grossesses précoces parmi les écolières vise à garantir que les filles terminent leurs études sans prendre de retard. Les mères et les enfants ont accès à des soins gratuits et les enfants bénéficient d'un traitement gratuit contre le paludisme jusqu'à 5 ans. Les médicaments essentiels sont moins coûteux et, grâce à des établissements médicaux nouvellement construits ou réaménagés et au recrutement d'un personnel supplémentaire, l'ensemble du système de santé est devenu plus performant. Le plan national de développement a bénéficié du soutien d'un programme présidentiel qui a contribué à améliorer les conditions de vie de dizaines de milliers d'Ivoiriens, en particulier dans les zones rurales.

89. L'autonomisation des femmes est une priorité pour le Gouvernement ivoirien. Des politiques ont été mises en place afin de faciliter l'intégration

économique des femmes, de défendre leurs droits et de les aider à acquérir des biens immobiliers et à créer des entreprises, notamment par le biais de micro-prêts sous le parrainage du Gouvernement. Un nombre croissant de femmes occupent des postes au gouvernement. Convaincu que l'intégration sous-régionale et régionale pourrait contribuer à l'élimination de la pauvreté, le Gouvernement ivoirien a lancé des projets d'infrastructure tels que l'interconnexion des réseaux électriques avec le Mali, la Guinée et le Libéria, de même que des raccordements routiers et ferrés avec le Burkina Faso, le Nigeria, le Ghana, le Niger et le Bénin. Ces raccordements internationaux des moyens de transport ont stimulé le commerce, l'industrialisation et l'accès aux marchés mondiaux.

90. **M. Mangisi** (Tonga) relève que les OMD ont été l'initiative la plus réussie jamais lancée contre la pauvreté. Le terme « difficulté » traduit mieux la situation aux Tonga que le terme « pauvreté », étant donné que la population y a généralement accès à de la nourriture et à un abri. En tant que petit État insulaire en développement doté d'une économie ouverte et d'une base de ressources limitée, le pays est vulnérable aux chocs extérieurs et doit importer une forte proportion des denrées alimentaires dont il a besoin. Le Gouvernement a donc mis en place un cadre stratégique de développement afin de promouvoir l'inclusion, de créer des partenariats entre le secteur public et le secteur privé, de gérer les risques de catastrophes et d'améliorer la gestion macroéconomique et budgétaire. Toutefois, l'aide au développement venant de l'étranger, la principale source de financement extérieur dont le pays bénéficie, est indispensable pour compenser le déficit commercial et devra s'accompagner de partenariats portant sur les investissements étrangers directs, le commerce et le développement. Le Gouvernement encourage les investissements dans le secteur privé comme moyen de réduire le chômage des jeunes et reste déterminé à améliorer la participation des femmes à la fois à l'économie et à la vie publique, car l'élimination de la pauvreté ne sera pas réalisable sans leur participation pleine et égale. Les Tonga attendent aussi beaucoup de la mise en œuvre des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) par le biais de vrais partenariats ainsi que des résultats de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

91. Les effets préjudiciables des changements climatiques constituent une menace pour les efforts déployés pour faire reculer la pauvreté. Les Tonga sont tributaires de l'océan et de ses ressources, mais les événements climatiques préjudiciables sont de plus en plus fréquents et pourraient annuler les effets bénéfiques du développement. Les pertes d'écosystèmes pourraient entraîner directement des pertes économiques et l'élimination de la pauvreté ne pourrait donc plus être dissociée de la question des changements climatiques, qui affectent le pays de façon disproportionnée. Les Tonga se félicitent en particulier de l'inclusion proposée, parmi les objectifs du développement durable, de l'objectif 7 sur l'accès à des services énergétiques modernes et durables, de l'objectif 13 sur les mesures à prendre d'urgence pour lutter contre les changements climatiques, et de l'objectif 14 sur la conservation des océans.

92. **M<sup>me</sup> McKenzie** (Canada) souhaite associer sa délégation à la déclaration que le représentant du Pérou a faite à la quinzième séance de la Commission au nom du Groupe des partisans de l'inclusion financière.

*La séance est levée à 18 heures.*